

**Décision n° CODEP-MSC-2019-016276 du 5 avril 2019 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des agences incluses dans l'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-172 du code de la santé publique**

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-172 à R. 1333-175 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 4451-40 et R. 4451-44 ;

Vu le décret n° 2018-437 du 4 juin 2018 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants, notamment son article 10 ;

Vu la décision n° 2010-DC-0191 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 juillet 2010 fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° CODEP-DEU-2016-049939 du 30 décembre 2016 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° CODEP-DEU-2017-032445 du 7 juillet 2017 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des agences incluses dans l'agrément d'un organisme ;

Vu la décision n° CODEP-DEU-2018-025040 du 31 mai 2018 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de domiciliation d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la demande en date du 23 janvier 2019 présentée par M. Gilles MICHEL, Directeur Technique Performance Exploitation de BUREAU VERITAS EXPLOITATION, informant l'Autorité de sûreté nucléaire de la modification de la liste des directions régionales et des agences incluses dans son agrément ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La décision n° CODEP-DEU-2017-032445 susvisée est abrogée.

## Article 2

L'annexe 2 de la décision n° CODEP-DEU-2016-049939 susvisée est remplacée par l'annexe à la présente décision.

## Article 3

La liste de l'ensemble des organismes agréés pour les contrôles en radioprotection, mise à jour à la date de la présente décision, est publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

## Article 4

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'organisme BUREAU VERITAS EXPLOITATION et publiée par insertion au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 5 avril 2019,

*Signé par*

**Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire  
et par délégation,  
l'inspecteur en chef,**

**Christophe QUINTIN**

## ANNEXE

**à la décision n° CODEP-MS-2019-016276 du 5 avril 2019 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des agences incluses dans l'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-172 du code de la santé publique**

Nom de l'organisme : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Numéro d'agrément : **OARP0036**

Liste des agences :

Nom	Ville	Adresse
<b>Direction régionale : Ile-de-France</b>		
Agence Ouest IDF 78 95 92	NANTERRE	Immeuble Le Gaïa 333 avenue Georges Clémenceau 92000 NANTERRE
Agence Sud-Est IDF 77 91 & CN	EVRY	Immeuble la Vanoise 6-18, rue du Pelvoux Courcouronnes 91019 EVRY Cedex
Agence Paris IDF 75 93 94	ROMAINVILLE	Immeuble Quadrium Sud 17, rue Louise Dory 93231 ROMAINVILLE Cedex
<b>Direction régionale : Nord-Est</b>		
Agence Alsace Franche-Comté	STRASBOURG	4, rue du Parc Oberhausbergen 67008 STRASBOURG Cedex 2
Agence Lorraine Bourgogne Champagne - Ardennes	FLEVILLE-Dvt-NANCY	29 rue Antoine de Saint-Exupéry 54710 FLEVILLE-Dvt-NANCY
Agence Hauts de France	VILLENEUVE-D'ASCQ	27, allée du changement - BP 336 59666 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex
<b>Direction régionale : Nord-Ouest</b>		
Agence Pays de Loire / Bretagne	SAINT-HERBLAIN	8, avenue Jacques Cartier Atlantis 44807 SAINT-HERBLAIN Cedex
Agence Centre Val de Loire	TOURS	29-31 rue de la Milletière – BP 57427 37074 TOURS Cedex 2
Agence Normandie	BOIS-GUILLAUME	Technoparc des Bocquets 110, allée Robert Lemasson 76235 BOIS-GUILLAUME

## ANNEXE

à la décision n° CODEP-MS-2019-016276 du 5 avril 2019 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des agences incluses dans l'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-172 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Numéro d'agrément : OARP0036

Liste des agences (suite) :

<b>Direction régionale : Sud-Est</b>		
Agence Perf-Industrie-Sud Est	AIX EN PROVENCE	37-39, parc du Golf Pichaury - CS 0512 13593 AIX EN PROVENCE Cedex 3
Agence Auvergne Rhône-Alpes	DARDILLY	16, chemin du Jubin - BP 26 69571 DARDILLY Cedex
Agence SDA-DOM	ST ISMIER	Innvalée 405 rue Lavoisier MONTBONNOT ST MARTIN 38334 ST ISMIER Cedex
<b>Direction régionale Sud-Ouest</b>		
Agence Nouvelle Aquitaine IVS GEP HSC FOR	CESTAS	Parc d'activité Actipolis 40, avenue Ferdinand de Lesseps Canejan 33612 CESTAS Cedex
Agence Occitanie IVS GEP HSC FOR	TOULOUSE	12, rue Michel Labrousse – bât 15 BP 64797 31047 TOULOUSE Cedex 1